

COLLECTIVITÉ  
COURCELLES-SAPICOURT

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal  
Séance du vendredi 11 mars 2016

Arrondissement de Reims  
Canton de Fismes-Montagne de  
Reims

Par suite d'une convocation en date du 4 mars 2016, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, à 20 h 30, sous la présidence de Patrick DAHLEM.

Nombre de conseillers :

en exercice	11	<b>Présents</b> : Jean MICHEL, Gérald MABILE, Jacky LESUEUR, Maurice ENGELMANN, Philippe LEVEAUX, Grégoire MAZZINI, Michel BACARISSE, Xavier CULEUX.
présents	9	<b>Absents excusés</b> : Pierre CARRE qui donne pouvoir à Patrick DAHLEM, Thierry PROLA qui donne pouvoir à Jean MICHEL.
votants	11	
Délibération n°	4/2016	<b>Secrétaire de séance</b> : Jacky LESUEUR.

Objet : COMPTE DE GESTION COMMUNE 2015.

Le Conseil Municipal,

- après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,
- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015,
- après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice précédent, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,
- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015,
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations  
Fait à Courcelles-Sapicourt, le 11 mars 2016  
Le Maire



Patrick DAHLEM

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte  
compte-tenu de son envoi à la Sous-préfecture de Reims  
le 17 mars 2016 et de sa publication le 14 mars 2016